

American Bullshooter Darts Verband Schweiz

Règlement Cup Bullshooter

La forme féminine ou masculine utilisée dans le texte vaut pour les deux sexes.

décembre 2019

CONTENU

1. RÈGLES	3
2. GÉNÉRAL	3
3. CONSTITUTION ET GRANDEUR	3
4. DATES	4
5. DÉROULEMENT	4
6. PREMIÈRE PHASE	4
7. MATCHS FINALS ET FINALE DU CUP	5

1. RÈGLES

- 1.1. Le règlement de ligue A.B.D.V.S. sert comme base.
- 1.2. Les matchs se jouent uniquement sur des appareils 15" homologués par l'A.B.D.V.S.
- 1.3. Le vainqueur du Cup sera désigné au championnat suisse.

2. GÉNÉRAL

- 2.1. La cotisation par équipe s'élève à CHF 200.00 par saison et est à payer avant le début du Cup. La phase des groupes ainsi que la finale sont inclus dans cette cotisation.
- 2.2. Les délais de paiement sont absolument à tenir selon la facture et doivent être respectés. Autrement un rappel sera envoyé inclus un frais de sommation de CHF 10.00. S'il n'y a pas de paiement à la date d'échéance, l'équipe perd sa validité jusqu'à son paiement complet (les frais de rappel inclus). Tous les jeux déjà joués seront comptés forfait et resteront tel quel.
- 2.3. Il n'existe pas de différentes classes dans le Cup (A, B ou C).
- 2.4. Les équipes sont composées de 2 joueurs fixes et au maximum 1 remplaçant.
- 2.5. Chaque joueur qui n'est pas en possession d'une licence A.B.D.V.S. obtient un numéro de départ après l'inscription, qui doit absolument être noté sur les feuilles de match. Les joueurs ayant un numéro de licence doivent également absolument l'indiquer sur les feuilles de match. Si cela n'était pas respecté, les jeux des joueurs ne seraient pas pris en considération.
- 2.6. Le changement d'équipe est seulement possible si les deux capitaines des équipes ont donné leur accord par écrit au coordinateur de ligue. Si l'un des deux capitaines n'est pas d'accord, les membres du conseil de l'A.B.D.V.S. décident.
- 2.7. Des inscriptions tardives sont admises jusqu'à 2 semaines avant la fin du cup. Le joueur n'a pas le droit de jouer tant qu'il n'a pas reçu son numéro de licence ou de départ de l'A.B.D.V.S..
- 2.8. La mode de jeu ressort des feuilles de match et ne doit pas être modifié. Le jeu se joue sur 2 legs gagnants (2:0 ou 2:1).

3. CONSTITUTION ET GRANDEUR

- 3.1. Les équipes inscrites seront réparties dans des groupes par tirage au sort. Au maximum 12 équipes par groupe, ce qui fait au maximum 22 matchs par année.
- 3.2. La répartition des groupes, le plan de match, les listes d'équipes et des joueurs et les listes de classement seront publiés sur le site www.bullshooter.ch sous la rubrique Cup Bullshooter.

4. DATES

- 4.1. Le plan de match est réparti dans des périodes données et non dans des dates fixes à jouer. Les capitaines des équipes doivent se contacter afin de trouver une date et un lieu jouable. On n'est pas obligé de jouer chez soi-même ou chez l'équipe adverse, on peut même jouer ailleurs, où il y a 2 appareils 15" ou plus jouables avec les jeux et options demandés.
- 4.2. Si pour l'une ou l'autre équipe ce n'est pas possible de trouver une date dans la période prévue, le coordinateur doit être informé avec la nouvelle date. Le déplacement du jeu est impérativement à mettre à une date plus tôt que prévue.
- 4.3. Il est possible de jouer deux jeux le même jour, si par exemple 3 équipes ou plus se retrouvent au même lieu de jeu.
- 4.4. Il est permis d'avancer des jeux fixés plus tard.

5. DÉROULEMENT

- 5.1. Entre les différents jeux le capitaine peut changer deux fois un joueur. Le premier joueur remplacé ne peut plus être rechangé dans un jeu. Les doubles sont joués par les deux joueurs qui se trouvent actuellement dans le jeu. Le capitaine peut décider si le joueur 1 ou 2 commence le double. (p.ex. H1/H2 contre G1/G2 ou H2/H1 contre G1/G3 ...).
- 5.2. Pas de changement de dates admis pour les 2 derniers matchs de la saison.
- 5.3. Lors du premier et du second tour, maximum 1 match peut être reportée à une autre date.
- 5.4. Quand on n'arrive pas à tenir les délais décalés, le match sera noté perdu par forfait pour l'équipe fautive (0:3 points, 0:12 jeux, 0:24 legs).
- 5.5. Des jeux décalés doivent être joués au plus tard une semaine avant la fin du cup.

6. PREMIÈRE PHASE

- 6.1. Le cup sera joué dans un mode de groupe (chaque team contre chaque team).
- 6.2. Les 16 meilleures équipes joueront au championnat suisse pour la victoire du cup.
- 6.3. La qualification pour la finale du cup est décrite au point 7.

7. MATCHS FINALS ET FINALE DU CUP

- 6.4. La qualification est basée sur le classement de la fin de la saison.
- 6.5. Les équipes qualifiées doivent s'inscrire pour la finale du cup au plus tard jusqu'à 2 semaines avant le championnat suisse auprès du coordinateur de ligue.
- 6.6. Si une équipe renonce à la participation de la finale, la prochaine équipe sur le classement repêche dans la finale. Celle-ci sera informée par le coordinateur de ligue.
- 6.7. Repêchement dans le tableau de la finale du cup: Le team le mieux classé au rang inférieur prend la place du team qui renonce.
- 6.8. Jusqu' à 16 teams, pas de qualification. À partir de 16 teams la qualification se fait comme suit:

	groupe 1	groupe 2	groupe 3	groupe 4
2 groupes	1-8. rang	1-8. rang		
3 groupes	1-5. rang	1-5. rang	1-5. rang	+ le meilleur 6. rang
4 groupes	1-4. rang	1-4. rang	1-4. rang	1-4. rang

- 6.9. Si la taille des groupes est inégale, la calculation se fait comme suit:

+match/nombre de jeux groupe plus grand*nombre de jeux groupe plus petit
- match/nombre de jeux groupe plus grand*nombre de jeux groupe plus petit/nombre de jeu
+leg/nombre de jeux groupe plus grand*nombre de jeux groupe plus petit
- leg/nombre de jeux groupe plus grand*nombre de jeux groupe plus petit

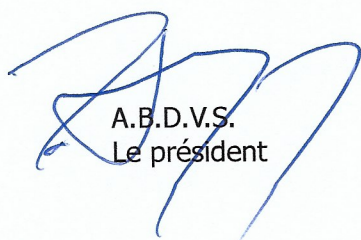
- 6.10. La meilleure moyenne fait fois.

- 6.11. Les placements respectifs à la finale du cup sont visibles sur le site www.bullshoter.ch sous Cup/déroulement finale cup:

- 6.12. Le Prize Money sera payé comme suit entre les équipes participantes:

1. rang	16%
2. rang	14%
3. rang	12%
4. rang	10%
5.-8. rang	6%
9.-12. rang	4%
13.-16. rang	2%

- 6.13. Si moins de 16 équipes sont participantes à la finale, le prize money non distribué sera mis dans le POT pour la saison suivante.


A.B.D.V.S.
Le président


A.B.D.V.S.
le secrétaire